



# Relation des COREVIH avec l'industrie pharmaceutique

---

Présentation aux séances plénières des COREVIH

# Pourquoi la volonté d'un document formalisé concernant les principes et modalités de relation des COREVIH avec l'industrie pharmaceutique?

## Des constats :

- Hétérogénéité des pratiques concernant la relation des COREVIH avec l'industrie
- « mise dans l'embarras de certains COERVIH » face aux insistances et exigences de l'industrie, en l'absence d'un document cadre

## Des volontés :

- Définir des règles communes pour les COREVIH sur le territoire national
- Partager des valeurs
- Matérialiser les engagements pris par les parties prenantes
- Garantir le respect des engagements, la transparence et l'indépendance
- Porter à connaissance de tous les engagements pris
- Conforter la démocratie sanitaire

# Démarches / processus

## ■ **Juin 2011 : Réunion nationale des coordinateurs de COREVIH**

→ Début de la réflexion enrichie d'échanges avec des représentants des laboratoires impliqués dans le VIH

- Désignation d'un groupe de pilotage parmi les coordinateurs, chargé de poursuivre la réflexion et d'élaborer un projet de document régissant ces principes de relation (Audrey BLATIER - Pays de la Loire / Gaëlle DUBRUC-Arc-Alpin / Christine MOUCAZAMBO - IDF-Est / Jean-Marc POLESEL – PACA Ouest-Corse / Brice RAVIER – Centre Poitou-Charentes)

## ■ **Etude des documents de références** (Chartes existantes COREVIH POC, COREVIH Pays de la Loire, COREVIH Arc-Alpin, ARS Nord-Pas de Calais)

## ■ **Printemps 2012: Rédaction d'un document projet** soumis à la concertation de tous les Bureaux de COREVIH

## ■ **Octobre 2012 : Recueil et synthèse** des avis et des remarques des Bureaux (14 répondants sur 28)

## ■ **Septembre 2013 : Présentation du projet au GTN des COREVIH**

## ■ **2013 - 2014 : le Ministère saisi le LEEM et la DAJ pour avis**

## ■ **2015 : JNC Amboise = Présentation du document aux représentants de l'industrie pharmaceutique**

# Les enjeux ? Les questions posées ?

- Comment s'entendre sur un texte le plus consensuel possible ?
- Quel pouvoir d'injonction ? Par Qui ? - Quoi ? - Comment ?
- Quelle valeur juridique ? Opposable ? - Non opposable ? – pour qui ?

## **Quelques scénarii envisagés :**

- Volonté d'un cadrage uniformisé à l'échelle nationale = document unique opposable
- Document reconnu et validé mais de valeur normative limitée ( « soft law ») = libre d'appropriation pour les COREVIH = simples recommandations
- Pas de document ...

# Le scénario retenu

- Un document « outil » pour les COREVIH
- Un document reconnu par le Ministère
- Libre d'appropriation
- Libre de personnalisation

# Son contenu

- **Un titre** : « principe et modalités de collaboration du COREVIH avec l'industrie pharmaceutique »
- **Un préambule** : rappel du cadre réglementaire des COREVIH
- **Article 1<sup>er</sup> : objet** = énoncer les principes et modalités de la relation / garantir l'indépendance / identifier le circuit de décision / définir des règles de conduite
- **Article 2 : principes et valeurs des relations** = responsabilité / indépendance / démocratie sanitaire / couverture géographique/ conflit d'intérêt
- **Article 3 : les fondamentaux** = publicité des engagements / absence d'interférence / libre choix des intervenants / libre choix des thèmes / libre choix des invités / envergure régionale / transparence des liens

# Zoom sur les échanges avec l'industrie pharmaceutique

## **Pourquoi l'industrie s'intéresse aux COREVIH ?**

« *Car l'industrie s'intéresse au succès thérapeutique / Parcours du patient / Réseau de soins (dans ce cadre l'industrie ne vient pas vendre son médicament) »*

-->Volonté de l'industrie d'avoir un cadrage

→ Finalité commune des COREVIH et des industries = « *que le patient soit pris en charge de la meilleure façon possible »*

-->Incitation à aller plus loin dans le document en complétant certains paragraphes :

- cadrer le sujet des honoraires
- cadrer le sujet de la relecture des sujets scientifiques

-->Constat des méconnaissances des fonctionnements des uns et des autres : ajouter un paragraphe sur les missions de l'industrie et son fonctionnement

-->Bien définir le vocabulaire : relation / collaboration / soutien organisationnel / partenariat

# Zoom sur les échanges avec l'industrie pharmaceutique

→ Mieux définir les types de manifestations :

soit à l'initiative des COREVIH

soit à l'initiative de l'industrie

Et en ajoutant un paragraphe : --> une manifestation organisée en partenariat

→ Rendre plus lisible les autres types de partenariat en dehors de l'organisation de manifestations :

-création d'outils

-choix des thérapeutiques (AES, recherche clinique...)

-->Le terme "bonne pratique" semble plus convenir que "charte".

-->Problématique posée de la représentation des usagers invités aux réunions scientifiques.

-->L'idée c'est de pouvoir réussir à faire des choses ensemble avec nos savoirs faire respectifs : Faire apparaître dans le document les contraintes de l'industrie mais aussi les moyens qui permettent de les dépasser

**Mandat est donné au groupe de travail suivant pour poursuivre et finaliser ce dossier auprès du GTN :**

*Audrey BOUMIER, Jean-Marc POLESEL, Brice RAVIER, Gaëlle DUBRUC*